



Septembre 2015



Sommaire

Édito

Travaux	2
Scolaire	4
Environnement	6
Conseils Municipaux	7
Social	8
Rétrospective	10
Associations diverses	13
Associations sportives	14
Associations culturelles	16
Infos diverses	18
Agenda	20

Rochettoises, Rochettois,

Septembre, mois des rentrées !
Rentrée dans les entreprises, les bureaux, les services publics, les écoles, ...
après un été parfois caniculaire.

La période estivale a été propice à la réussite des animations programmées
par le Comité des Fêtes. Un public en grand nombre a assuré le succès des
«soirées du vendredi» ainsi que la fête du lac Saint-Clair.

L'été 2015 a permis la réalisation et la finalisation de travaux sur plusieurs
secteurs de notre ville. Un financement départemental a été consacré à la
réfection d'une partie de la chaussée de l'avenue François Milan après que
la commune ait pris en charge la réfection partielle des bordures de trottoirs.
L'achèvement de la restructuration du carrefour dit des «Rubattes» apporte
une plus grande fluidité de circulation.

A vous, lectrices et lecteurs de notre bulletin municipal, des informations
vous sont données dans les pages suivantes sur la progression des
investissements réalisés sur la commune.

En qualité de membre du collège des vice-présidents, j'ai défendu avec
opiniâtreté, la reprise de la gestion de la structure multi-accueil associative
Tom Pouce par la Communauté de Communes Coeur de Savoie. Cette
structure était en péril, sa fermeture était inenvisageable tant pour les familles
rochettoises que celles des communes proches. C'est avec satisfaction,
que nous avons obtenu un vote favorable du Conseil Communautaire afin
d'assurer la pérennité de cette structure et d'engager des travaux de mise
en conformité des locaux d'accueil au cours de cet été.

Par ailleurs, par délibération du Conseil Communautaire, Coeur de Savoie
a attribué une dotation de 27 000 € pour le fonctionnement de notre piscine
municipale.

Je reste attentif à toutes vos remarques, vos propositions, afin de poursuivre
ensemble, l'amélioration de notre cadre de vie.

Bonne rentrée à tous !

André Durand, Maire

Travaux

Réalisations



Chantiers



Ferme Rey

Les travaux de réhabilitation du bâtiment continuent. La réception des travaux se fera à l'automne. Un délai sera nécessaire ensuite pour l'installation du mobilier et des ouvrages avant la mise en service de la médiathèque.

Les travaux des abords sont pratiquement terminés. Ils ont été réalisés en août afin d'être achevés pour la rentrée des classes à l'école des Grillons.



Camping municipal

Les aménagements nécessaires au classement 2 étoiles se poursuivent.

Les réseaux et l'éclairage sont terminés. Les deux bâtiments sont réalisés à 90 %. Ils seront opérationnels pour la prochaine saison.



Carrefour des Rubattes

Les travaux sont terminés. Cet aménagement sécurise le carrefour et donne satisfaction aux usagers de la route et aux riverains.



Gymnase La Seytaz

La modification de l'éclairage a été réalisée (retournement des luminaires). Il reste à mesurer l'homogénéité du flux lumineux sur toute la surface de jeu.

L'éclairage du mur d'escalade est maintenant indépendant. Les associations utilisatrices n'auront plus à éclairer la moitié de la salle comme auparavant, ce qui entrainera des économies.



Elagage des arbres

Les arbres ont été élagués le long du Gelon en parallèle à la rue Jean Moulin, ainsi que sur le parking du camping.



Base de loisirs de Saint-Clair

Le sol de la pataugeoire a été sécurisé.

Le grillage autour du mini-golf a été démonté, permettant l'accès du public à cette partie du parc inutilisée.

Parking devant l'Ecole de La Croisette

Le préau a été démolit et une clôture posée. Cet aménagement permettra d'augmenter sensiblement le nombre de places de parking.

Les bâtiments préfabriqués restants nécessitent une démolition, très onéreuse, par une entreprise spécialisée. Pour cette raison, il a été décidé de les conserver dans l'immédiat.



Projets 2016 / 2017

Aménagement des quartiers Les Chaudannes et Saint-Maurice

Le maître d'œuvre a été choisi après consultation par un appel d'offres. Il s'agit du bureau d'études UGUET.

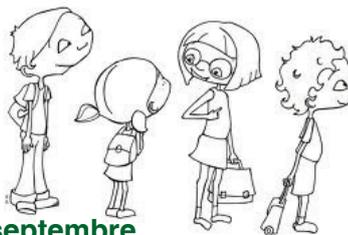
Une réunion publique s'est tenue en mairie le 25 juin avec une forte participation. Il en est ressorti un consensus en faveur d'une voie à double sens.

L'avant-projet est en cours. Les études seront finalisées au printemps 2016. Il reste à régler certaines acquisitions foncières.



Jean Portugal
Adjoint en charge des travaux

Rentrée



S Scolaire

La rentrée scolaire a eu lieu le mardi 1^{er} septembre pour tous les élèves des écoles de La Rochette.

Les petits et les CP ont découverts leurs écoles pendant que les plus grands retrouvaient copains et salles de classes.

M. Le Maire a profité de cette journée de rentrée pour passer dans les classes souhaiter une bonne année scolaire aux élèves ainsi qu'à leurs enseignants.



L'école Maternelle Les Grillons

accueil 82 élèves répartis en 3 classes :

- 1 classe de petits à 26 élèves : Mme Berthet
- et 2 classes de moyens/grands à 28 élèves : Mme Blanc et 2 enseignantes à mi-temps, Mmes Gotteland et Jugens.



L'école Maternelle La Croisette

accueil 107 élèves répartis en 4 classes :

- 1 classe de petits à 25 élèves : Mme Sériot,
- 1 classe de petits/moyens à 27 élèves : Mme Piat,
- et 2 classes de moyens/grands à 27 et 28 élèves : Mme Grasset et Mme Seppolini.



Les effectifs sont toujours en hausse et toutes les demandes d'inscriptions à l'école «Les Grillons» ne peuvent malheureusement être acceptées, faute de place, si bien que des enfants résidants à proximité de l'école doivent se rendre à l'école maternelle de La Croisette.

Les horaires de l'après-midi des écoles maternelles ont été modifiés : 13h35/15h35 et ce, à la demande des représentants de parents d'élèves afin qu'il y ait moins d'attente sur les parkings entre la sortie des élèves, des écoles maternelles et la sortie des élèves de l'école élémentaire.

L'école élémentaire La Neuve

accueil 232 élèves répartis sur 13 classes :

- 2 classes de CP : Mmes Briffoteau et Bruyère
- 1 classe de CP/CE1 : Mmes Chevallier et Guillermand (à mi-temps sur l'école)
- 2 classes de CE1 : M. Gencourt et Mmes Poutrel et Orsati (à mi-temps sur la classe)
- 2 classes de CE2 : M. Tonin et Mme Verger
- 1 classe de CE2/CM1 : Mme Chassigneux
- 2 classes de CM1 : Mmes Di Tommaso et Varischetti
- 2 classes de CM2 : M. Lachize et Mme Lovet
- 1 classe « ULIS » (Unité Localisée pour l'Intégration Scolaire) : Mme Neuenschwander



Il ne faut pas oublier les 542 collégiens qui ont, eux aussi, retrouvés les bancs du collège du Val Gelon sous la surveillance de la Directrice Mme Berlioz-Fayolle.

La rentrée s'est effectuée le 1^{er} septembre pour les 6^{èmes}(142 élèves) et le 2 septembre pour les 5^{èmes} (124 élèves), les 4^{èmes}(145 élèves) et les 3^{èmes}(131 élèves).



Service périscolaire

L'accueil des enfants le mercredi après-midi est depuis la rentrée de 2015/2016, assuré par le service périscolaire.

Cet accueil est réservé aux enfants scolarisés à l'école La Neuve et se déroule dans les locaux de l'école (et non plus au centre d'animation).

Les inscriptions se font auprès du service périscolaire.

Les demandes de modifications doivent être formulées :

- par mail à : resa-perisco@la-rochette.com
- par formulaire disponible sur le site : www.la-rochette.com
- par formulaire papier disponible auprès de nos services, pour les personnes n'ayant pas d'accès internet.



Des améliorations ont été apportées au règlement des services périscolaires afin de proposer, notamment, plus de souplesse dans les inscriptions aux Nouvelles Activités Périscolaires (NAP).

En revanche, afin d'éviter les erreurs, toute demande de modification ou d'annulation de réservation à l'un des accueils périscolaires, ne sera prise en compte que via le formulaire prévu à cet effet se trouvant sur le site de la commune.

Plus aucune demande de réservation ne sera traitée par téléphone.



Effectifs prévus aux services périscolaires :

Les Grillons : 30 enfants en moyenne à la cantine, 31 aux NAP, 3 en garderie du matin et 10 en garderie du soir.

La Croisette : 30 enfants en moyenne à la cantine, 31 aux NAP, 5 en garderie du matin et 10 en garderie du soir.

La Neuve : 150 élèves en moyenne à la cantine, 60 aux NAP, 85 aux études surveillées, 26 en garderie du matin, 50 en garderie du soir et 15 le mercredi après-midi.

Gwénaëlle Biboud
Adjointe en charge des affaires scolaires
et périscolaires



Environnement

Civilité

Respirer librement !

La rentrée scolaire est là et c'est l'occasion de prendre de bonnes résolutions. Parmi celles-ci, l'une pourrait concerner un sujet cher à tous :

notre santé.

En 2008, le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC/IARC : agence pour le cancer de l'Organisation Mondiale de la santé), basé à Lyon, avait classé les émissions des moteurs diesel parmi les **cancérogènes probables** pour l'homme (groupe 2A).

Depuis juin 2012, l'OMS a réévalué ces gaz d'échappement de moteurs diesel, classés désormais dans le groupe des **cancérogènes certains** pour les humains : l'exposition à ces gaz est donc associée à un risque accru de cancer du poumon.

Or, malgré cela et les coûts écologique et économique engendrés, quelques automobilistes laissent encore fonctionner le moteur de leur véhicule à l'arrêt...

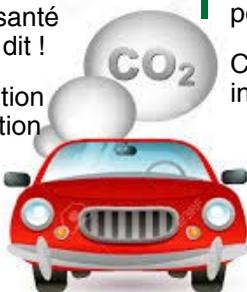
Les raisons évoquées (trop chaud, trop froid, pas le temps...etc.) sont souvent bien légères en considération des nuisances engendrées !

Rappelons aussi qu'un moteur moderne, même diesel, ne consomme et ne s'use pas plus, au-delà de 15 secondes d'arrêt, d'être coupé puis redémarré, bien au contraire.

Nos chers bambins, dont les plus petits sont à hauteur de sortie de l'échappement, nous serons reconnaissants de ce geste civique et citoyen.

En outre, l'art.2 de l'arrêté du 12 novembre 1963 stipule que « les véhicules en stationnement doivent avoir leur moteur arrêté », et l'art 318-1 du Code de la Route stipule que « les véhicules à moteur ne doivent pas émettre de fumées, de gaz toxiques, corrosifs ou odorants, dans des conditions susceptibles d'incommoder la population ou de compromettre la santé et la sécurité publiques ». Tout est dit !

Rappelons enfin que toute combustion de carburants entraîne une émanation de CO₂, l'un des gaz responsable du réchauffement climatique...



Ejectons... les déjections !

L'Automne est bientôt là, avec ses promenades bucoliques ou romantiques.

Notre petite cité se prête assez bien, par son cadre et sa diversité, à la ballade-plaisir.

La faible étendue géographique permet aussi à beaucoup de se rendre à pied en centre-ville pour des courses ou des démarches.

Hélas, des tâches, parfois surnoises, souvent nauséabondes, toujours dégoutantes, nous freinent : les déjections canines ! Qui n'en a pas été victime !?

Si posséder un animal est un droit et souvent un bonheur, il implique aussi des devoirs : celui de veiller à ne pas souiller l'environnement, le sien comme celui des autres, en est un. C'est un acte de civilité des plus basiques, négligé par beaucoup, et pourtant indispensable !

Faut-il verbaliser pour le faire comprendre ?

Un petit sachet ne tient pas de place dans la poche et un conteneur ou une corbeille ne sont jamais loin...



Ce petit geste de salubrité, indispensable au bien-vivre ensemble, et le plaisir d'une saine promenade sera de retour pour chacun.

C'est une simple question de responsabilité individuelle et citoyenne !

Etienne Chalumeau
Adjoint en charge de l'environnement,
du cadre de vie
et du développement durable



Conseils Municipaux



Retrouvez l'intégralité des délibérations
sur le site Internet
la-rochette.com

10 juin

La Rochette sans pesticide !

La loi prévoit d'interdire, au 1^{er} janvier 2017, l'utilisation des produits phytosanitaires par l'Etat, les collectivités locales et les établissements publics, sur les voiries, dans les espaces verts, forêts et promenades ouverts au public.

Jusqu'à cette date, leur utilisation reste possible (sauf à moins de 300m des crèches, écoles, maison de retraite et parc de jeux), à condition d'une préparation dans un local sécurisé et spécialisé ...

Aussi, La Rochette, comme d'autres collectivités, a choisi de ne pas investir en pure perte !

Les herbes folles se développent certes sur notre commune, mais des solutions alternatives sont à l'étude ou en cours de test, puisque les produits autorisés en agriculture biologique et les produits de bio-contrôle restent permis.

Quel que soit la solution que nous retiendrons, il convient avant tout de changer notre regard : la biodiversité et notre santé sont en jeu !

Etienne Chalumeau
Adjoint en charge
de l'environnement,
du cadre de vie
et du développement durable

- Camping municipal : règlement intérieur
- Piscine municipale : règlement intérieur
- Gestion du personnel : suppression d'un poste d'adjoint technique principal 1^{ère} classe et création d'un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe
- Gestion du personnel : modification du régime indemnitaire
- Affaires budgétaires : FPIC (fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales)
- Affaires budgétaires : attribution de compensation
- Affaires budgétaires : décision modificative n°1 au budget principal
- Urbanisme : taxe d'aménagement
- Urbanisme : convention d'adhésion au service mutualisé d'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol
- Affaires culturelles : renouvellement de la convention portant soutien à la lecture publique sur le territoire communal
- Subventions associatives : subventions exceptionnelles Ping Rochettois et Arcade

26 août

- Demande de subvention : réserve parlementaire - médiathèque
- Service périscolaire : modification temps de travail - suppression/création de postes adjoints animation et adjoints technique
- Gestion du personnel : poste vacant - suppression chef de service de police municipale principal 2^{ème} classe
- Gestion du personnel : avancement de grade - suppression de poste adjoint technique principal 1^{ère} classe et création de poste agent de maîtrise
- Gestion du personnel : modification du temps de travail - création et suppression de poste ATSEM
- Affaires foncières : déclassement domaine public Plan Ravier – cession Mauraz
- Espace Belledonne : désignation représentant commune au comité de programmation leader
- Affaires scolaires : participations des communes extérieures aux charges scolaires des écoles de la Rochette

Prochaine séance : 16 septembre

Foyer Logement



S

Social



Le bonheur est dans le parc !

Comme tous les établissements à caractère sanitaire et social, le Foyer Logement a été l'objet d'une évaluation interne puis externe réalisée avec les résidents et le personnel. Il en est ressorti la sous-utilisation du magnifique parc du Foyer.

C'est afin de l'aménager au mieux, que le projet « **le Bonheur est dans le parc** » est né. Il s'agissait de créer un espace ludique, convivial, orienté vers le maintien de l'autonomie de la personne âgée.

Pendant l'été 2014, un sentier de promenade avec des bancs a été tracé pour que les résidents puissent l'emprunter sans risque de chute, un terrain de pétanque réalisé ainsi qu'une aire de pique-nique.

L'originalité du projet a consisté à faire appel au chantier d'insertion mis en place par la Communauté de Communes. Des jeunes détenus en fin de peine ont effectué toute la mise en place, réduisant ainsi les coûts et créant des rencontres enrichissantes entre 2 publics bien différents. Ce premier projet a été nommé au prix de l'Innovation Sociale 2014 de l'UNCASS.

En 2015, une deuxième phase de travaux a démarré avec 4 jardinières surélevées qui ont été mises à disposition des résidents.



Un poulailler a été installé avec 4 poules et c'est une résidente Marie Adélaïde Raffin qui en a pris la responsabilité.



Ce volet du projet a un intérêt écologique puisqu'il utilise les restes des repas qui n'iront pas encombrer les poubelles, et social en créant du lien entre les résidents.

En octobre, le terrain de pétanque se parera d'une tonnelle. Trois ateliers « body boomers » seront installés et permettront aux résidents de faire des exercices de gymnastique douce en toute sécurité dans le parc.

Pour ces aménagements, le foyer a obtenu le prix « Fondation Génération Solidaires » de la Fondation de France, 7 261 €.

Un deuxième chantier d'insertion réalisera gratuitement les travaux de dallage afin de mettre les appareils aux normes de sécurité.



Entre temps, le fleurissement du Foyer Logement est de plus en plus réussi grâce aux efforts conjugués d'Anne Marie Masson et de Marie Jeanne Andrieux.

Les composteurs mis en place ont donné leur premier terreau.



Une saison estivale

La saison estivale a commencé par la fête de la musique.

Gilles Ghezzi et l'Ecole de Musique sont venus divertir nos résidents avec les jeunes musiciens. Ils ont pu apprécier le travail effectué tout au long de l'année : violons, accordéons, clarinettes, ... Le tout était enchanteur !



Le 3 juillet, l'Atelier de la Danse a donné une représentation.

Leur professeur Véronique Bréchet nous a emmené, par les chorégraphies, dans un voyage à travers l'Univers, en nous présentant les grands personnages qui ont laissé leur empreinte d'un siècle à l'autre. malgré la grosse chaleur, c'était une belle rencontre intergénérationnelle.



Profitant du chapiteau, un barbecue avec les résidents et leur famille a été organisé

par le CCAS et préparé par Raymonde et Sylvain Zanardi, Josette et Jean-Claude Santin Janin.

Le service a été assuré par le personnel du Foyer Logement ainsi que des membres du Conseil d'Administration de la Vie Sociale.



Les résidents ont savouré des diots/polente, leur rappelant de bons souvenirs. En dépit de la chaleur, tous ont été contents de se retrouver. A refaire !

Un après-midi récréatif a eu lieu en juin.

Le «Duo Accroche-Cœur» a animé l'après-midi par son répertoire de chansons et d'histoires, de style cabaret. Impressionnant !

Tout le monde était enchanté par ce spectacle.



Annie Oléi
Adjointe en charge des Affaires Sociales

Rétrospective

Evènements

100^{ème} anniversaire de Madame Rey



Le 31 janvier 2015, la municipalité accueillait Mme Rey pour célébrer son 100^{ème} anniversaire. Entourée de ses proches et de plusieurs élus, M. le Maire a retracé le parcours de cette illustre famille Rochettoise.

A l'issue du discours M. le Maire, remettait à Mme Rey la médaille de la ville.

Inauguration du «Stade Maurice Rey»

Le 23 mai, nous retrouvons Mme Rey et ses proches lors du tournoi de pentecôte organisé par le FCR, afin de procéder à l'inauguration officielle du plateau sportif avec la présence d'élus locaux, d'élus de Cœur de Savoie et du département, et des représentants de la fédération française de football du district de Savoie.



Pour agrémenter cette matinée, devant un nombreux public, les Harmonies de La Rochette et de Mömlingen, soit plus de 80 musiciens, nous ravissaient de quelques notes.

Grolenstock

Devant le succès de la première édition, l'ensemble du conseil municipal a soutenu le nouveau projet.

L'organisation d'un tel festival ne s'improvise pas, un gros travail de préparation en amont fut nécessaire pour la constitution du dossier. Le 18 juillet, l'association Espace Cosmopolite proposait donc, place du 8 mai, la 2^{ème} édition du festival « Grolenstock ».

En ce samedi estival, Steven Abart, président de l'Espace Cosmopolite et les membres de l'association, se retrouvaient pour préparer le site de cette manifestation. Vers 19h, tout était enfin prêt pour passer une bonne soirée dédiée à la musique. C'est avec les danseuses de l'association, que débutait le spectacle.



Le groupe Rochettois «K. Yamb » se produisait sur scène avant l'arrivée du groupe « Ahkassa », originaire de la région lyonnaise, et proposant des musiques d'Afrique de l'Ouest.

La deuxième partie de soirée était assurée par l'orchestre «Rules of Peace».

Un très bon moment de partage et de convivialité pour les 500 personnes présentes ce 18 juillet.



Fête du 14 juillet



La municipalité et le Comité des Fêtes ont organisé les festivités du 14 juillet.

Ces festivités ont débuté le 13 juillet avec le traditionnel bal suivi du feu d'artifice tiré depuis le château. Le bal était animé par l'orchestre «René Blachon et Les Cosmos» originaire de Grenoble.



Cette année, la municipalité proposait un spectacle pyrotechnique sonorisé.

Depuis plusieurs années la municipalité collabore avec la société Arpyroconcept pour la réalisation de ce spectacle, la sonorisation étant assurée par la société Amadeus.

Vers 22h30 artificiers et sapeurs-pompiers étaient à la manœuvre pour un spectacle haut en couleur qui fut très applaudi.



Le lendemain, accompagnés de l'Harmonie l'Union, élus, portes drapeaux, sapeurs-pompiers, gendarmes, associations ainsi que de nombreux Rochettois ont participé au défilé.

Le discours de M. le Maire fut prononcé place de l'église avant de céder la place à l'Harmonie l'Union pour quelques morceaux de musique.

GF38

Du 4 au 8 août, la ville accueillait le GF 38, sur les installations sportives du «Stade Maurice Rey».

Cette venue a pu se concrétiser grâce à M. Wasser, ancien joueur du Football Club Rochettois, qui a été l'intermédiaire entre le club du GF 38 et la municipalité, pour la mise en place de ce stage. Une visite des installations sportives par les dirigeants du club avait eu lieu auparavant pour apprécier la qualité du plateau sportif.

Ce stage de préparation, avant la reprise de la compétition, permettait d'affiner la cohésion du groupe. Les séances de travail débutaient tous les matins vers 10h. Pour le logement, l'ensemble du staff et des joueurs étaient hébergés à Chamousset.

Le vendredi, au terme de ce stage, M. le Maire remerciait M. Wasser et les dirigeants du club pour avoir choisi La Rochette pour



ce stage de préparation et leur souhaitait une bonne saison 2015-2016, avec les encouragements pour une montée en division supérieure.

A son tour, le staff du GF 38 remerciait la municipalité pour son accueil et formulait une demande pour un nouveau partenariat, en proposant d'organiser un match de gala en plus de la préparation.

Jean-Louis Douls
Adjoint en charge des associations,
du sport, de l'animation, de la culture

Rétrospective

Le 8 août,
le Comité des Fêtes
se mobilisait au
Lac Saint Clair



Animations



Un nombreux public, venu de toutes parts, nous a honoré de sa présence tous les vendredis. Le dynamisme du Comité des Fêtes et des associations rochettoises, avec le soutien de la municipalité, a permis de proposer des animations variées durant la saison estivale.

En préparation depuis plusieurs semaines avec la tenue de nombreuses réunions, Cathy Dubois, nouvelle présidente du Comité des Fêtes, réunissait une dernière fois les membres de l'association pour la répartition des tâches.

Cette année, outre le vide grenier, il était proposé aux enfants un parcours d'accrobranches et la construction de cabanes, pour animer la soirée et la nuit l'orchestre Bérengère Riggi et le traditionnel feu d'artifice sonorisé proposé par Arpyroconcept. Le thème musical choisi pour ce spectacle était « la fièvre du samedi soir ».



Les préparatifs débutaient dès le 3 août pour les services techniques de la ville, pour la mise en place des infrastructures nécessaires à cette manifestation : chapiteaux, tables, bancs, podium, ...



Nous avons fait appel aux communes d'Arvillard et de Pontcharra pour le prêt de matériel.

Le Comité des Fêtes réalisait le vendredi le fléchage de l'accès et le traçage des emplacements du vide grenier.

Le samedi, dès 6 h du matin, les membres du Comité des Fêtes procédaient à la mise en place des cinquante participants au vide grenier.

Puis ce fut l'installation des différentes animations et de la restauration, qui agrémentèrent cette journée.

Ce travail fait, la fête du lac pouvait démarrer avec une météo très incertaine tout au long de la journée.

Cependant, malgré quelques gouttes de pluie qui n'ont pas découragé le nombreux public, les animations et notamment le feu d'artifice, se sont déroulés comme prévu, sous les applaudissements !

Mme Cathy Dubois remercie chaleureusement les membres du Comité des Fêtes, de l'UCR, de l'Espace Cosmopolite, des Sapeurs-Pompiers, de FILMIZ 73, et d'autres bonnes volontés qui ont participé à la réussite de cette fête et à la journée du dimanche pour le nettoyage du site, sans oublier la Gendarmerie, la Police Municipale et les Services Techniques, pour leur contribution à la réussite de cette manifestation.

Jean-Louis Douls
Adjoint en charge des associations,
du sport, de l'animation, de la culture



Du 10 au 15 juillet, la semaine de visite à Mömlingen (ville allemande jumelée avec La Rochette) fut riche en découvertes et en amitiés, pour 46 scolaires de La Rochette et leurs 10 accompagnateurs.

Dès le samedi matin, les animations préparées par le Comité de Jumelage allemand démarraient, avec au programme :

- activités sportives et éducatives au stade de Mömlingen,
- visite de Darmstadt, du zoo et du vivarium, pique-nique et shopping au centre commercial Luisencenter,
- visite du parc nature et découverte de Kleinostheim avec une chasse au trésor et découverte de la faune et de la flore,

- détente au centre nautique Monte Mare,
- visite de Felsenmeer : site particulier de rochers en pleine colline,
- espace détente, loisirs et circuit de jeux éducatifs à Königswald,
- visite du lycée de Gymnasium,
- activités artistiques et sportives à l'école Elsenfeld de Mömlingen,
- soirée d'amitié pour la fin du séjour.

Prochain rendez-vous : du 24 au 27 septembre.

La municipalité de La Rochette a invité celle de Mömlingen et les amis allemands du jumelage à un week end de rencontres.

J F Le Dot

Coopération décentralisée au Mali

L'A.R.C.A.D.E. a désormais à sa tête un nouveau président : depuis le mois de mai, François-Xavier Le Corre a succédé à Bernard Seigle-Ferrand.

Ce dernier reste membre du Conseil d'Administration pour continuer à apporter son expérience et ses compétences sur les projets.

Début juillet, un méchoui a rassemblé les membres de l'association et les élus des communes partenaires, notamment 3 élus de La Rochette. Ce fut l'occasion, pour le nouveau président, de rappeler sa volonté de poursuivre la coopération décentralisée, en perpétuant les valeurs et la méthode de travail de l'A.R.C.A.D.E.

La convention de coopération décentralisée a été renouvelée cette année par les 5 communes françaises, les 4 communes maliennes et l'ARCADE, pour 4 années supplémentaires.

Au Mali, les actions se poursuivent sur les différents volets : en juin, nous avons aidé les enseignants à organiser un concours de lecture à la bibliothèque du CIAGE, les femmes de N'Tiobougou ont séché 1,5 tonne d'échalotes, les éleveurs ont remboursé le prêt octroyé pour leurs activités, nous

poursuivons les constructions en terre, et la gestion de toutes les structures que nous suivons s'améliore d'année en année, etc.

La commune de La Rochette a octroyé la deuxième tranche d'une subvention exceptionnelle de 800 € (suite à la vente de livres à la bibliothèque municipale), ce qui va nous permettre de poursuivre l'équipement de la bibliothèque de Dembela.

En France, nous avons mené des projets sur le Mali avec des collègues, écoles primaires et centres de loisirs.

Retrouvez le détail de ces projets sur le blog de l'ARCADE :

<http://arcadeactu.canalblog.com/>

ou sur la page Facebook de l'association : <https://www.facebook.com/arcademali>

Concours de lecture



Associations

S

Sportives



Futsal Rochette Olympique



L'association organise son assemblée générale ouverte à tous, le samedi 12 septembre 2015 à 10h à la salle de la Madeleine.

Pour la saison 2015-2016, les entraînements ont repris le lundi 7 septembre et auront ensuite lieu les lundis à 20h15 et les vendredis à 20h au gymnase du Centenaire à La Rochette.

Les nouveaux joueurs seront les bienvenus (à partir de l'âge de 16 ans).

Pour tout renseignement merci de contacter le 06 18 28 19 50.

Adresse mail du club : afro.futsal_73@yahoo.fr

Yoga Rochettois

Reprise des cours en septembre :

YOGA DE L'ENERGIE

Cours avec Isabelle

Le lundi de 15h15 à 16h30
et de 16h45 à 18h

Dojo complexe sportif de La Seytaz

Reprise : lundi 14 septembre.



HATHA YOGA : Cours avec Pascale

Le lundi de 17h30 à 18h45
et de 19h15 à 20h30

Salle du Castelet à Villard-Sallet

Reprise : lundi 7 septembre.

Le vendredi de 10h15 à 11h30

Dojo complexe sportif de La Seytaz

Reprise : vendredi 11 septembre.

Cours avec François :

le mardi de 19h15 à 20h30

Salle au dessus du
CTMR (centre d'animation)

Reprise :

mardi 8 septembre.

Taichi chuan et Qigong



Cette année pour la 2ème fois nous avons reçu pour un séminaire international de 9 jours, Maître FU Nengbin. Venu exceptionnellement de Chine, il est un des plus proches disciples de CHEN Zhenglei, représentant officiel de la lignée du Taichi chuan style CHEN.

Vous pouvez voir une vidéo réalisée à cette occasion sur le site : <https://youtube/ejOFuJKn1tA>

Nous pratiquons le Taichi chuan et le Qigong selon l'enseignement traditionnel, travaillant sur le Qi énergie interne. Cela repose sur la particularité et les valeurs du CHEN, berceau de tous les autres styles. Le Taiji chuan est avant tout un art martial mais également un art de santé à part entière, travaillant sur le relâchement du corps et du mental tout en douceur, nommé très souvent « méditation en mouvement ».

Porte ouverte : mardi 15 Septembre au Centre d'animation, 18h Qigong /19h Taichi chuan.

Renseignements :
Isabelle : 06 22 12 36 91



Arvicyclos

Après une belle échappée lors du départ fictif du Dauphiné à Montmélian, les Arvicyclos vous invitent à les rejoindre en participant à leur **8^{ème} randonnée des clochers du Val Gelon, le 12 septembre 2015.**

Au programme, vélo route et VTT, pour tous, que vous soyez débutants ou confirmés. Nous nous retrouverons à la salle polyvalente d'Arvillard, à partir de 7h. Un repas sera servi à l'issue de la randonnée.



Club Asana



Depuis 3 ans, le Club Asana créé en 1996 permet de pratiquer le Viniyoga, grâce à Roselyne Grassart (professeur diplômé de l'école Ety Claude Maréchal).

Le terme Viniyoga appartient au yoga classique (YS III.6), c'est : « permettre à chacun une pratique adaptée liant le corps, le souffle et l'esprit ».

Quel que soit notre âge et notre condition physique, le viniyoga est accessible à tous par les postures adaptées qu'il propose.

Deux cours aux effectifs adaptés à de bonnes conditions de pratique sont ouverts, le mardi et le jeudi de 18h30 à 19h45 à la salle de danse de l'école élémentaire de La Rochette, un troisième cours sera mis en place à la rentrée.



Des stages seront proposés tout au long de la saison.

Nous accueillons toute personne tentée par cette pratique. N'hésitez pas à prendre contact avec un membre de l'association ou le professeur !

Contacts :
Béatrice Creux : 06 87 53 56 77
bea.creux@orange.fr
Marie-Christine Checcacci : 06 80 66 21 51
Roselyne Grassart : 06 67 86 96 71
roselyne.grassart@gmail.com

Associations

C

Culturelles

Atelier de la danse



La saison 2014/2015 s'est terminée par le gala de fin d'année et l'après-midi de ballets au Foyer Logement.



A vos chaussons pour cette nouvelle rentrée !

L'Atelier de la danse vous propose différentes disciplines :

- Ballet à partir de 4 ans
- Modern à partir de 6 ans
- Modern'Jazz à partir de 11 ans
- Stretching et entretien musculaire adultes

Reprise des cours : lundi 7 septembre, mais vous pouvez nous rejoindre jusqu'à la fin du mois d'octobre !

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question au 04 79 25 54 84 ou par mail : atelierdeladanse@yahoo.fr

Un cours d'essai est possible avant toute inscription.

A bientôt !

Coyotes Dancers Savoisiens

Vous souhaitez vous détendre après une journée de travail, passer un bon moment entre copains dans une ambiance conviviale, vous évader dans le Grand Ouest Américain le temps d'un cours...alors n'hésitez pas, rejoignez les Coyotes Dancers Savoisiens !

Reprise des cours de danse country, new line et irlandaise à partir du 14 septembre :

Débutants/Novices : lundi salle des fêtes de la Trinité Chef Lieu de 19h30 à 22h
Intermédiaires/Avancés : mardi, salle de danse école la Neuve à la Rochette, de 20h à 21h30

NOUVEAUTE 2015

Cours de clogging (claquettes country) débutants/ novices : jeudi, salle de danse école la Neuve à la Rochette, de 20h à 21h30.

Les 2 premières séances gratuites.
Pour tout renseignement, contacter Christine au 06 62 57 08 82



Bien vivre en Val Gelon

Exposition photo :
« Lumières et couleurs en Val Gelon »
du 14 septembre au 30 septembre
au centre ville.

Mais aussi, de septembre à novembre,
des activités pour tous, sur le thème du
paysage :

- rando-croquis
- ateliers mandalas
- randonnée lecture de paysage
- ateliers d'écriture
- conférence-film « La Savoie depuis 1860, regards d'hier et d'aujourd'hui ».

Programme détaillé sur le site
de Bien Vivre en Val Gelon :
www.bienvivre.valgelon.com



COURS D'INITIATION À L'ASTRONOMIE

LA ROCHETTE (73110) SALLE DE LA MADELEINE

2 SÉANCES AVEC DIAPORAMA SERONT CONSACRÉES À LA DÉCOUVERTE EN SALLE DES ÉLÉMENTS DE BASE POUR APPRENDRE À REGARDER LE CIEL.

1 SÉANCE INTERACTIVE AVEC DIAPORAMA ET PRÉSENTATION DU MATÉRIEL D'OBSERVATION ET D'ASTROPHOTOGRAPHIE.

1 SÉANCE PLANÉTIARIUM.

INSCRIPTIONS :
DATE LIMITE 06/09/2015 POUR LE FORUM DES ASSOCIATIONS DE LA ROCHETTE.
TARIF : 30 € PAR PERSONNES (POUR LES 4 COURS).
(PAR CHÉQUE, NOMBRE MINIMUM D'INSCRIPTION DE 15 PERSONNES REMBOURSE SI ANNULATION).

DATES :
- 28 SEPTEMBRE 2015
- 12 OCTOBRE 2015
- 02 NOVEMBRE 2015
- 16 NOVEMBRE 2015
À 18H30



ORGANISÉ PAR LE FPT ASTRO - WWW.ASTRO-CRABE.FR - 06.82.27.88.18

Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimé par le Foyer Pour Tous de La Rochette

Scrabb'l'Gelon

Le club de scrabble a repris
ses activités

à la salle au-dessus du
Relais de Services
Publics (bâtiment
administratif).

Les inscriptions
sont ouvertes à
toute personne,
quel que soit
son âge ou son
niveau.



N'hésitez pas à venir découvrir et jouer
des parties en duplicate !

Renseignements :
Monique Delphin : 04 79 25 58 33

Les Baladins du Val Gelon

ont repris le chemin des répétitions.

Si vous aimez chanter, n'hésitez pas à franchir le pas en venant à notre rencontre et à participer à une répétition les 10 et 17 septembre prochains. Aucune connaissance musicale particulière n'est requise.



Ecole de Musique

Pour tout renseignement ou inscription
pour l'apprentissage d'un instrument,
contacter :

L' Ecole de Musique
5 Rue du 11 novembre
Tél : 04 79 65 30 62
emhu@free.fr

Infos

D Diverses

Permis de construire

DONJON Jacky
Maison individuelle impasse des Papillons
CASCADES
Structure de stockage et auvent av. M. Franck

Déclarations préalables

BIBAUT François :
remplacement fenêtres rue de la République
SEMPEY Nicolas :
mur soutènement/muret rue J. André
SETTURA Cyril : remplacement porte garage
par fenêtre et installation vélux rue du Clos
SIBILLE Alexandra :
mur soutènement/muret rue J. André
DYJA Renaud :
terrasse et abri voiture Les Vignes St Clair
BERNARD Thérèse :
rénovation façades/toiture grange St Maurice
FIANDINO Maxime : rénovation toitures maison
et grange/changement fenêtres rte de la Croix
CHARPIN Sébastien :
extension d'un abri av. R. Franck
PICARD Jean Dominik :
clôture et portail Le Clos Perroux
BEASSE Patrice :
abri de jardin/muret/panneaux claire-voie Les
Chaudannes
CIS IMMOBILIER : ravalement façades Les
Grands Moulins place Giabiconi
RIPPERT Patrice : abri à bois Les Chaudannes
GEX Stéphane :
abri jardin et poulailler Le Clos Perroux
SANDRAZ Stéphanie : modification vitrine et
portes extérieures rue de la République
LAMBERT Jacques :
pose coyau et gouttière bd Plan Ravier
ZOWNIR Cédric :
peintures façades chalet rue J. Moulin
PICHARD Olivier : pose 3 vélux rue de la Neuve
AUGUSTO Isabelle : pose 2 vélux rue M. Rey
ANJUBAULT Rémi :
installation escalier extérieur, remplacement
menuiseries et ajout fenêtres toit av. des Alpes
VEROLLET Nadine :
création d'un auvent rte des Monts

FADIGATI Valérie :
reconstruction garage/terrasse rue J. Moulin
CREDIT AGRICOLE : réaménagement partiel de
l'agence rue de Schweighouse sur Moder
DOUDET Alexandre :
remplacement toiture garage chemin de Pré Veigé
SORIANO Jean-Marc : abri voitures rue du Clos
GRISIN Jacqueline :
changement portail rue E. Lambert
L'HOSTE Maurice :
réfection toiture rue de la République
DELPHIN Jean-Michel : installation panneaux
solaires chemin des Chaudannes
FACHINGER Robert :
pose panneaux bois sur clôture rte des Monts
EMPEREUR MOT Jeanine :
abri de jardin impasse des Papillons
CHECCACCI Thibault :
pose panneaux bois sur clôture rue des Bleuets
AMBLARD Franck :
installation portail coulissant Les Chaudannes
BERNA Alain : appentis ouverts en prolongation
du garage rue de la Résistance
FIGURA Antoine : muret/clôture rue Joseph André
BORDIER Charles :
muret/clôture/brise vue impasse Pré St Clair
ALVES DIAS Morgane : rénovation façades/
modifications ouvertures/déplacement portail
av. des Alpes
DONZEL Julien : muret et clôture Le Clos Perroux
TOURNOUD Jérôme :
abri terrasse rue de la Grangette
RIGAUD Michel :
installation volets roulants rue de la Soie
MUFFAT JEANDET Suzanne : remplacement
menuiseries extérieures rue de la Neuve
THIABAUD Odile :
réfection toiture grange Le Château
OPAC de La Savoie : fermeture d'un préau aux
Noisetiers rue de la Neuve
VIAL Jeannine : remplacement d'une baie vitrée
rue des Chalets
MOSER Geoffrey :
installation de 2 vélux rue des Iris.





Le coin des élus

Vivre à La Rochette
N'a pas souhaité s'exprimer.



Deux nouveaux commerces !

Ouverture du salon « Au Chien Beauté »

Le salon propose un toilettage sans stress, avec la possibilité de pension à la journée, au week end ou la semaine.

Si besoin, il est possible de venir chercher le chien à domicile.

Ouverture :
Du lundi au dimanche
sur rendez vous
26 rue du Clos

Tél : 06 28 35 39 40



Pizzeria «Le Mackenzy 2»

Philippe et son équipe vous accueillent au restaurant, grill, pizzeria au feu de bois, 2 Rue de la République.

Vous pouvez également commander des pizzas à emporter

Tél : 09 80 36 83 62

Lucie Bulle
Adjointe en charge de l'économie,
du commerce et de l'emploi

Ramassage de végétaux

Prochains passages : lundis 28 septembre et 26 octobre. Ce service est réservé aux personnes âgées ne disposant pas de véhicule.
Inscription en Mairie.

Elections régionales

**Les élections auront lieu
les 6 et 13 décembre 2015**

**Inscription sur les
listes électorales
avant fin septembre
pour pouvoir voter.**

Se présenter en
Mairie muni d'une
pièce d'identité et
d'un justificatif de
domicile.

Passé ce délai, l'inscription ne sera effective qu'au 1er mars 2016.



Etat civil : décès

Christiane Léger
Marie Miffon
Madeleine Puissan
Jean-Pierre Simon
Marie-Louise Bouvier
Germaine Souquet
Germaine Duchesne
Marie Rafflé
Paul Martinet
Félicie Couturier
Simone Descollaz
Giovanni Sciandra
Ymouna El Hadeuf
Antoine Biollay

Le DICRIM Qu'est-ce que c'est ?

Le DICRIM est un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs auxquels la ville de La Rochette peut être exposée et qui indique les mesures de prévention mises en place et les consignes de sécurité à appliquer.



Ce document est disponible en Mairie et sur le site internet «la-rochette.com».

Infos

1/2 Marathon et 10 Km du Val-Gelon
DIMANCHE 13 SEPTEMBRE 2015

1/2 Marathon individuel et Duo 9h30 : Chamoux-sur-Gelon /La Rochette

10 km Course et Marche 9h30 : Départ et arrivée : La Rochette

9h40 : courses enfants à La Rochette

Contacts : 06 74 33 70 21 - 06 74 96 22 72
Renseignements et inscriptions : www.athletisme-capr.fr

Organisation : Club Athlétique Pontcharra/La Rochette en partenariat avec :

Appel à toutes les bonnes volontés !

Le pédibus, service citoyen participatif d'accompagnement piétonnier, à destination des scolaires (maternelles et primaires), a besoin de tous. Convivial, écologique et économique, il ne peut exister sans vous, adultes accompagnants.

Contactez vite la mairie au 04 79 25 50 32 ou par courriel à : pedibus@la-rochette.com



Bulletin municipal : Mairie
Commission Communication
1 Place Albert Rey 73110 La Rochette
mpichet@la-rochette.com
Directeur de la Publication : André Durand

Comité de rédaction :
Hervé Benoit, Jean-Louis Douls,
Etienne Chalumeau, Sandra Chelloug,
Sandrine Berthet, Béatrice Creux
Réalisation : Maguy Plichet
Imprimé par : SP Communication
Crédit photos : Municipalité,
Associations, R.Oléi

